

## Fiche Espèce

**La Tourterelle des bois *Streptopelia turtur***

Classification (Classe, Ordre, Famille) : Aves, Columbiforme, Columbidae

Par Jean Marie BOUTIN

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage.  
CNERA avifaune migratrice. Station de Chizé. 79 360 Villiers-en-Bois.

**Critères de reconnaissance**

La tourterelle des bois est le plus petit colombidé européen. L'oiseau mesure environ 28 cm pour une envergure allant de 50 à 52 cm. Le poids moyen est de 150g, chez les adultes et de 125g pour les juvéniles au moment de la migration post-nuptiale. Une forte variabilité est relevée au cours d u cycle annuel, de 100 à 200g pour les extrêmes. Un léger dimorphisme sexuel est noté concernant les mesures biométriques, en particulier la longueur de l'aile pliée, en moyenne 179mm (de 174 à 185) chez les mâles et 172 (167 à 177) chez les femelles. La coloration du plumage est pratiquement identique pour les deux sexes chez les adultes : la tête et le cou sont gris, la gorge nuancée de rose (plus colorée chez le mâle), le dos est brun gris-, le ventre blanc ainsi que les sous caudales, lesquelles contrastent au vol avec le dessous des ailes gris bleu.. Les couvertures alaires sont noires bordées de marron, donnant un aspect d'écailles de tortues d'où l'origine de son nom. Un damier noir et blanc est présent sur chaque coté du cou. Le bec est noire, les pattes rouge framboise, l'iris rouge orangé et le cercle orbital rouge (plus marqué chez le mâle). Les juvéniles se reconnaissent par l'absence des damiers sur le cou, une couleur générale plus brune (marron), et par la présence de lisérés clairs sur les couvertures alaires et les rémiges primaires .

**Confusions possibles**

Il est facile de différencier la tourterelle des bois des autres colombidés présents en France. Cette espèce est nettement plus petite que les pigeons et se reconnaît assez facilement de sa proche parente la tourterelle turque *Streptopelia decaocto* . Au vol elle s'en distingue aisément par un vol plus rapide et plus svelte, ainsi que par le contraste entre le ventre blanc et les sous alaires à dominante grise. Enfin, en période de reproduction, le roucoulement poussé par le mâle (et parfois par la femelle) est typique, la strophe de base étant un *crrrouou* doux et roulé répété de deux à six fois.

**Caractères biologiques***Régime alimentaire*

Le régime alimentaire de la Tourterelle des bois est constitué par des graines et fruits mais de menues proies animales sont aussi consommées occasionnellement (vers, mollusques, insectes). Cependant, **cette espèce peut être considérée comme granivore au sens strict**. Elle se nourrit à découvert sur le sol en règle générale. Elle a besoin de boire quotidiennement. L'agriculture moderne lui laisse à disposition durant l'été des graines de céréales, de colza et de tournesol. Au printemps elle affectionne particulièrement les graines d'adventices par

exemple le fumeterre officinal *Fumaria officinalis* en Angleterre dans les années 1960. Plus récemment une étude réalisée dans le même pays à partir de l'analyse des fientes a montré la prépondérance des graines de blé *Triticum aestivum*, suivi de crucifères cultivées *Brassica sp.*, en général du colza, ainsi que du mouron des oiseaux *Stellaria media*. La présence de l'ortie brûlante *Urtica urens*, de la renoncule rampante *Ranunculus repens* et du lin *Linum usitatissimum* a été relevée dans quelques cas. La comparaison des résultats obtenus lors de ces deux études fait ressortir une diminution de la part des graines d'adventices dans le régime alimentaire, de 86% en 1964 à 24% en 1997. Les silos de stockage des coopératives servent de place de nourrissage au printemps et des concentrations de plusieurs dizaines d'oiseaux peuvent être observées, notamment en France. Après la récolte des céréales et du colza les oiseaux se dispersent sur les chaumes. De nouvelles concentrations sont observées à partir d'août sur les champs de tournesol, lequel constitue une nourriture appréciée pour les oiseaux en phase de migration post nuptiale. Les graines de pin *Pinus pinaster* sont également consommées en cours de migration.

### *Reproduction et survie*

L'espèce est monogame. La maturité sexuelle est atteinte pour les deux sexes dès la première année. En règle générale, deux à trois pontes de 2 œufs sont effectuées de mai à juillet. Peu d'études ont été réalisées sur la démographie de l'espèce. En Angleterre la productivité annuelle moyenne par couple était de 2 à 2,8 jeunes volants en 1960 contre seulement de 0,3 à 0,8 jeunes volants par couple en 1996. La mortalité annuelle serait de 64 % lors de la première année de vie et de 50 % pour les suivantes. A partir de 134 œufs pondus, le nombre de jeunes à l'envol était de 39 %. En Espagne, dans la région de Madrid, une variation inter annuelle a été relevée : en 1983, à partir de 128 œufs, il y a eu 31,3 % de jeunes à l'envol ; en 1984, on a recensé 51,4 % de jeunes volants à partir de 74 œufs. Plus récemment, en 1989, un suivi a porté sur 309 œufs et donné 61,5% de jeunes à l'envol. La productivité moyenne par adulte a été estimée à 0,9 jeune soit 1,8 par couple. Le chiffre de 1,4 jeunes par adulte a été avancé à partir de l'analyse des tableaux de chasse. Au Portugal, une excellente productivité a été relevée dans le Nord-Ouest dans les années 1990 : 2,71 jeunes par couple et 1,73 par nid. Pour le recrutement, la réalisation d'une deuxième ponte semble prépondérante. La longévité maximale *in natura* est estimée à 20 ans.

### *La migration*

Une des caractéristiques essentielles de cette espèce est son caractère migratoire. Les populations fréquentant l'Europe sont entièrement migratrices. L'espèce hiverne au sud du Sahara dans la zone sahélienne. La tourterelle des bois est par conséquent une espèce migratrice au long cours de surcroît transsaharienne, l'aire d'hivernage étant disjointe de l'aire de reproduction.

La migration prénuptiale en France commence de façon significative lors de la dernière décade d'avril, pour atteindre son paroxysme lors des deux premières décades de mai et se terminer pendant la deuxième décade de juin.

La migration postnuptiale débute dès la fin juillet, pour atteindre son maximum d'intensité fin août début septembre (du 15 août au 15 septembre), les derniers oiseaux souvent des jeunes nés tardivement, étant observés début octobre. La migration se fait suivant un axe orienté vers le Sud-Ouest et sur un large front avec cependant des concentrations locales importantes, par exemple sur des lignes électriques au dessus des champs de tournesol.

### **Caractères écologiques**

La Tourterelle des bois affectionne les paysages ouverts, riches en bois, en bosquets, en buissons, en ripisylves et en haies en bordure de zones cultivées, lesquelles lui sont propices à la fois pour la nidification et l'alimentation. Elle préfère les secteurs ensoleillés de plaine (régions chaudes et sèches). Sa répartition en Europe est liée à l'isotherme de 16° C minimum en juillet (19°C en Grande Bretagne). En général elle nidifie en altitude au-dessous de 350 m. et exceptionnellement sur des versants bien exposés jusqu'à 1 000 mètres.

La hauteur moyenne du nid par rapport au sol est de 2,4 m et des préférences sont accordées à l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) et au Sureau (*Sambucus niger*), ces deux essences représentant respectivement 43 % et 17 % des arbustes abritant des nids en Angleterre. En Espagne, à partir d'un échantillon de 225 nids, la hauteur moyenne relevée est de 2,32 m avec des extrêmes allant de 0,5 à 6 m. Les principales espèces végétales servant de support sont l'Olivier (*Olea europea*) dans 53 % des cas, le Chêne (*Quercus rotundifolia*) dans 23,5 %. En France, plus de la moitié des 59 nids étudiés en milieu bocager se situaient entre 1,5 et 2 m de hauteur. Dans 40 % des cas l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) servait de support, dans 19 %, il s'agissait du Noisetier (*Coryllus avellana*), et dans 10 % du Prunellier (*Prunus spinosa*). Dans 73 % des cas, la présence de lianes ou de sous-arbrisseaux a été relevée en accompagnement de l'arbuste servant de support au nid, en particulier celle de la Ronce (*Rubus sp.*), celles-ci jouant un rôle important en tant que support et de protection du nid. **Cette espèce utilise tout particulièrement des arbustes pour la nidification et elle affectionne les paysages fragmentés, où se côtoient les cultures et les éléments boisés aussi bien en blocs qu'en lignes.**

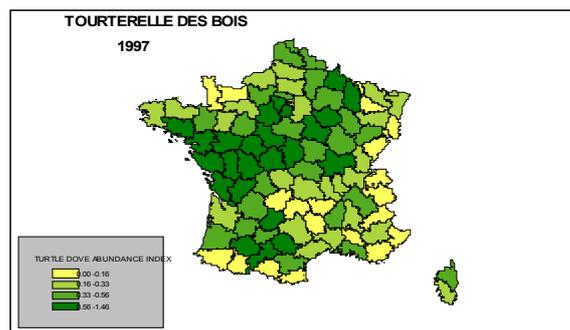
### Répartition géographique

Quatre sous-espèces, ou races géographiques, sont reconnues en Europe, Afrique du Nord et Asie. L'aire de nidification en Europe de la race nominale *S. t. turtur* s'étend du Portugal (10° de long.-Ouest) jusqu'à l'Oural (60° de long.-Est) et du 35<sup>ème</sup> parallèle au 65<sup>ème</sup> parallèle Nord. L'aire de répartition est vaste et plus importante en latitude sur la partie orientale.

L'aire d'hivernage s'étend en Afrique entre le 10<sup>ème</sup> et le 20<sup>ème</sup> parallèle Nord et correspond à la zone sahélo-soudanienne (cf. annexe 3). Les populations d'Europe occidentale migrent par le Sud-Ouest de la France, puis par la péninsule ibérique où elles sont rejointes par celles du Portugal et de l'Espagne pour transiter ensuite par le Maroc et la Mauritanie, et hiverner dans les savanes de la partie occidentale de l'Afrique tropicale. Le Sénégal est considéré comme le territoire d'accueil de l'essentiel de ces populations, auxquelles s'ajoutent celles provenant du Maroc. La Gambie, la Guinée Bissau, le Nord de la Guinée et le sud-ouest du Mali accueillent également une partie de ces populations. Une voie de migration plus orientale, concernant vraisemblablement les oiseaux d'Europe centrale, passe par l'Italie et les Balkans, Malte, la Tunisie et la Lybie.

### Distribution de l'espèce en France

Cette espèce est pratiquement omniprésente sur l'ensemble du territoire national en gardant cependant un fort caractère campagnard, elle évite en effet les centres urbains. En règle générale elle ne niche pas au dessus de 900 m d'altitude, cependant elle peut se rencontrer jusqu'à 1500 m dans les Alpes du Sud sur des versants ensoleillés. Les résultats obtenus par le réseau « oiseaux de passage » apportent une information complémentaire aux atlas ornithologiques en montrant l'importance du Centre Ouest et de la région Midi Pyrénées pour la reproduction de cette espèce en France



**Fig. 2 - Abondance relative de la tourterelle des bois par département au cours de la phase de reproduction. L'abondance est exprimée en nombre de couples moyen par point (source : réseau « oiseaux de passage », enquête de 1997).**

## Statut juridique de l'espèce

### International :

L'espèce est en Annexe III de la convention de BERNE.

### Union européenne:

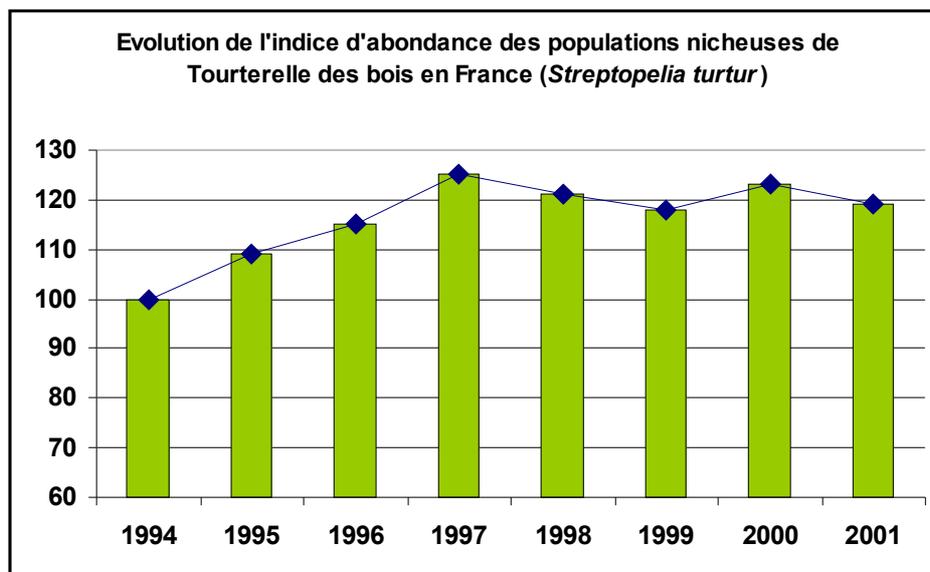
*Streptopelia turtur* est classée en annexe II/2 de la directive 79 / 409 de la C.E.E. Elle ne peut être chassée qu'en France, Italie, Espagne, Portugal, Grèce et Autriche.

## Etat des populations et menaces potentielles

### Tendance démographique

L'estimation totale de la population européenne est comprise entre 3 et 13,2 millions de couples. Cette large fourchette est due aux grandes imprécisions concernant la Russie et la Turquie. Sans ces deux pays l'estimation est de 1,9 à 3,2 millions de couples reproducteurs dont 1,3 à 1,9 millions pour l'Union Européenne. Peu de travaux scientifiques ont porté sur l'évolution des populations de cette espèce en Europe, probablement en raison de la difficulté à effectuer des suivis sur le long terme selon une méthodologie rigoureuse. Cependant le Royaume Uni dispose d'un suivi à long terme des effectifs nicheurs, appelé Common Birds Census ou CBC, ainsi que les Pays-Bas avec le Breeding Bird Monitoring Program. Ce sont les résultats anglais qui ont montré un déclin des effectifs nicheurs de 70 % des années 1975 à 2000, entraînant de ce fait le statut défavorable attribué à cette espèce.

En France, pendant la période 1985-1987 l'effectif français aurait été compris entre 200 000 et 450 000 couples et il est présumé avoir diminué de 50 % pendant la période 1970-1990). Le Programme A.C.T. (Alaudidés, Colombidés, Turdidés) de l'ONCFS, mis en application par le réseau oiseaux de passage, a pour objectif principal le suivi des populations nicheuses de ces espèces en France. Après un test expérimental de faisabilité réalisé en 1992 et 1993, le protocole retenu, basé sur les I.P.A.(Indice Ponctuel d'Abondance) a été étendu à l'échelle nationale. Tous les ans, 1000 routes de 5 points d'écoute sont parcourues par 800 observateurs, lors de deux passages, le premier en Avril et le deuxième, concernant la Tourterelle des Bois, entre le 15 Mai et le 15 Juin. Les résultats indiciaires suivants ont été obtenus sur les 8 premières années :



Ces résultats traduisent une faible variabilité au cours de la période d'étude, avec une tendance à l'augmentation.

### *Statut de conservation*

La tourterelle des bois (classée en SPEC 4 par Birdlife International) est considérée comme « declining », c'est à dire dont les effectifs sont en déclin (modéré) et le nombre de couples nicheurs supérieur à 10.000 couples en Europe. En France elle est classée en catégorie CMAP5, c'est à dire en déclin et à surveiller.

### *Menaces*

- Les conditions météorologiques : Dans l'aire d'hivernage les conditions climatiques (tout particulièrement la sécheresse) peuvent entraîner de façon indirecte une mortalité anormale durant cette période. Depuis 1970, les régions sahéliennes de l'Ouest africain, lesquelles constituent les zones d'hivernage principales des populations européennes occidentales, ont été frappées par une longue période de sécheresse, la pluviométrie annuelle dépassant alors peu fréquemment les moyennes annuelles et se situant souvent très en deçà.

Dans l'aire de reproduction, de fortes précipitations suivies d'une baisse de la température peuvent entraîner une forte mortalité des jeunes au nid. Les nids sont également très fragiles et des forts coups de vent (tempête, orage) provoquent leur destruction.

- La chasse : Pour certains auteurs, la chasse aurait des effets néfastes sur les populations de Tourterelle des bois et constituerait l'un des facteurs importants de leur déclin. Est visée en particulier la chasse durant la migration printanière toujours pratiquée au Maroc et en France (où elle est illégale) et probablement dans d'autres pays méditerranéens, ainsi que dans les zones d'hivernage où il n'y a pas de gestion cynégétique. La non exhaustivité des estimations de population et des tableaux de chasse dans l'aire de répartition incite à une forte prudence dans l'interprétation des chiffres obtenus. Il se prélèverait entre 2 à 4 millions d'oiseaux dans la seule Union Européenne. Les prélèvements cynégétiques effectués dans les autres pays (hors UE) de l'aire de répartition ne sont pas connus actuellement

En France, l'enquête nationale réalisée en 1983-1984 par sondage a permis d'estimer le prélèvement à 583 000 tourterelles (+/- 4,5 %), sans distinction d'espèces entre *S. decaocto* et *S. turtur*, auquel il conviendrait d'ajouter 36 500 tourterelles des bois tuées en mai 1984 en Gironde. En 1998-1999, le prélèvement a été estimé à 594.960 tourterelles se répartissant en 189.300 tourterelles des bois et 305.660 tourterelles turques. D'une manière générale, le retard de l'ouverture général de la chasse au deuxième dimanche de septembre dans le Sud et au quatrième dans le Nord limite fortement les prélèvements sur cette espèce. Cependant le code rural permettait lors de ces enquêtes une ouverture anticipée spécifique au 15 août et une vingtaine de départements du Sud appliquaient cette possibilité.

- Les pertes d'habitat : En Europe, les changements d'habitat ont été évoqués pour expliquer la diminution des effectifs nicheurs dans les Pays-Bas, en Italie, dans le Royaume-Uni, en Espagne, en Grèce, en Belgique et en Autriche. En France, les opérations de restructuration foncière (remembrement agricole) liées à la mécanisation et à l'intensification de l'agriculture ont entraîné un arrachage considérable des haies et des boqueteaux depuis les années 1960. Ainsi, 610 000 km de haies ont été détruits alors que seulement 10 000 km étaient replantés dans la même période (SCHMUTZ et al., 1996). D'autre part, l'entretien mécanique des haies, ainsi que les nouvelles techniques sylvicoles ont modifié considérablement les sites potentiels de nidification. L'utilisation généralisée des herbicides a entraîné la forte régression des adventices dont les graines constituaient la base du régime alimentaire au printemps.

- La prédation : En période de reproduction, la prédation peut être la cause de la destruction des nichées, ce facteur représentant 34% des pertes dans un cas étudié en Angleterre. Elle est surtout exercée par les corvidés, en particulier le Geai *Garrulus glandarius*. Les jeunes oiseaux inexpérimentés, parfois des adultes, peuvent être la proie de l'Epervier *Accipiter nisus*.

- Le dérangement : La tourterelle est une espèce très sensible au dérangement pendant la nidification et le nid peut être abandonné. Ainsi, en Autriche, lors d'une étude réalisée sur cette espèce, les oiseaux dérangés pendant la nidification ou l'incubation abandonnent le nid dans la moitié des cas ce qui constitue un cas extrême. En effet 14% de cas d'abandon du nid ont été relevés en moyenne pendant la nidification en Angleterre, avec un maximum de 28% en août.

- Compétition interspécifique : Une compétition avec la Tourterelle turque *Streptopelia decaocto* est évoquée par plusieurs auteurs en particulier en ce qui concerne l'utilisation des ressources alimentaires mais aussi sur les sites de nidification. La formidable expansion de la Tourterelle turque atteste de son pouvoir de colonisation d'habitats jusqu'à présent de type urbain et périurbain et plus récemment de milieux ruraux (villages, hameaux et fermes isolées). Son statut d'espèce sédentaire lui confère un avantage quant à l'utilisation des différents sites.

## Mesures de gestion

### *Propositions relatives à l'habitat*

L'identification des zones prioritaires pour la reproduction constitue un premier objectif de façon à établir une cartographie des habitats essentiels pour cette espèce, par exemple à l'échelle des Régions administratives. Vue l'étendue des territoires de reproduction les acquisitions foncières n'apparaissent pas comme une priorité pour la conservation des habitats favorables à la Tourterelle des bois. Par contre les exigences de cette dernière doivent être prises en compte dans la gestion des habitats. La cartographie des habitats favorables est un préalable à la mise en place d'actions de protection de ces derniers, en particulier des actions de gestion de l'existant, et de restauration.

#### Pour la période de reproduction, les interventions à encourager sont :

Favoriser les lisières dans les aménagements forestiers, en particulier la strate arbustive, et l'hétérogénéité des peuplements, par une exploitation équilibrée favorisant l'alternance de jeunes peuplements et de peuplements âgés, et prendre en compte les éléments boisés de petite superficie : bois, bosquets, boqueteaux, haies, ripisylves...

Mettre en place des mesures de gestion des haies et des ripisylves respectueuses des exigences biologiques de la Tourterelle des bois, notamment par le maintien des arbustes, la non taille du houppier **et le respect d'un calendrier pour les entretiens en évitant la période de nidification, laquelle s'étend de mai à août**, et maintenir des postes de chant en conservant des arbres morts.

Restaurer les haies dégradées en se basant sur les critères énoncés ci-dessus.

Choisir des espèces végétales appropriées de type épineux lors de la plantation de nouvelles haies, en particulier l'Aubépine *Crataegus sp.* ; en climat océanique, procéder à des plantations sur paillage naturel pour favoriser le démarrage des lianes et sous-arbrisseaux, par exemple le chèvrefeuille, l'églantier, le lierre et la ronce. .

Assurer une meilleure prise en considération de la haie dans le cadre de la Politique Agricole Commune, ainsi que des autres éléments fixes du paysage, par exemple les bosquets.

En plus des actions sur les sites de nidification, des mesures complémentaires peuvent être prises afin d'améliorer les potentialités alimentaires en mai et juin :

- \* création de zones d'agrainage artificiel, lorsque les potentialités sont trop faibles et qu'il n'y a pas d'autres alternatives (par exemple du type agrainoir à phasianidés.

- \* mise en place de bandes cultivées pouvant comprendre des plantes adventices reconnues appétantes pour l'espèce ou bien favoriser des jachères spontanées, ou laisser des bordures de parcelles sans traitement herbicide.

- \* création de mares ou points d'eau avec une pente douce dégagée en périphérie.

*Propositions relatives à la chasse*

***Connaissance des prélèvements :***

La connaissance des prélèvements est indispensable à toute gestion cynégétique y compris des oiseaux migrateurs. Cela implique la mise en place au niveau national d'une enquête, au minimum tous les trois ans et si possible annuellement, en s'appuyant sur un protocole standardisé, comparable à celui déjà utilisé lors des enquêtes précédentes.

Cette évaluation quantitative est à compléter par une analyse de la structure du tableau de chasse par l'analyse des ailes. La "lecture" des ailes permet d'identifier les jeunes de l'année (précoces et tardifs) des adultes, et par là même d'estimer la réussite de la reproduction.

***Contrôle des prélèvements :***

Mettre en place un Prélèvement Maximum Autorisé, dans un premier temps journalier (compris entre trois et six oiseaux), de façon à éviter les abus, puis saisonnier à l'instar de la bécasse des bois. L'avantage du P.M.A., journalier ou annuel, est de pouvoir être modulé en fonction du niveau des populations et de la réussite de la reproduction. Il permet aussi de faire prendre conscience que la Tourterelle des bois n'est pas un oiseau migrateur à effectifs inépuisables, mais que cette espèce, à l'image d'espèces sédentaires, doit faire l'objet d'une gestion si l'on veut pérenniser cette ressource renouvelable

***Période de chasse :***

Adapter la saison de chasse à la période postnuptiale, une fois la reproduction terminée, c'est à dire à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Le nombre de jours de chasse et les modalités étant définis suivant chaque région ou département, jusqu'au 15 octobre au plus tard, les oiseaux ayant quitté notre territoire à cette date.

**Axes de recherche à développer**

- Mettre en place un programme de baguage commun aux pays de l'U.E., de façon à mieux définir les voies migratoires et les zones d'hivernage, et plus particulièrement d'évaluer les paramètres de dynamique des populations. Ceci conduit à développer des actions de capture et de baguage sur les sites de reproduction, opérations qui s'avèrent extrêmement délicates mais cependant réalisables avec des moyens humains appropriés, ou sur des sites remarquables de migration post nuptiale.
- Développer un programme d'étude génétique sur la Tourterelle des bois. L'objectif est de préciser le statut taxinomique de cette espèce. La question posée est de savoir si les sous-espèces définies actuellement sont des populations très différentes ou bien s'il s'agit d'une méta population englobant les pays d'Afrique du Nord et d'Europe. Les conséquences au niveau fonctionnement de la population seraient très différentes en fonction des réponses obtenues, et elles auraient des applications directes sur la gestion de l'espèce.
- Participer à la création d'un Comité de suivi international chargé de coordonner les actions (monitoring, gestion et recherche), sur la Tourterelle des bois à l'échelle de son aire de répartition, incluant aire de reproduction et d'hivernage

### Références bibliographiques

- AUBINEAU J. et BOUTIN J.M. (1998) - L'impact des modalités de gestion du maillage bocager sur les colombidés (*columbidae*) nicheurs dans l'ouest de la France. – In : Proc. XXIIIrd Congr. Int. Union Game Biologists, Lyon, France, 1-6 sept. 1997, P. HAVET, E. TARAN & J.C. BERTHOS, eds., - Gibier Faune Sauvage, Game Wildl., Vol 15 (Hors Série/ Supplement, Tome 1) : 55-63.
- BOUTIN J.M. et TESSON J.L. (2000) La Tourterelle des bois. In *Enquête nationale sur les tableaux de chasse à tir – Saison 1998/1999*. Faune sauvage – Cahiers techniques 251 : 70 - 76.
- BOUTIN J.M. (2001) - Suivi des colombidés nicheurs en France. In *actes du Colloque International Colombidés, Bordeaux 17-18 Décembre 1998*. Faune sauvage – Cahiers techniques 253 : 26-32.
- BOUTIN J.M. (2001) – Eléments pour un plan de gestion concernant la Tourterelle des bois. Elements for a turtle dove *Streptopelia turtur* management plan. Game and Wildlife Science, vol.18 (1) : 87-112
- DEVORT M., TROLLIET B., VEIGA J. (1988) - Sur la migration postnuptiale de la tourterelle des bois en Gironde. Gibier Faune Sauvage (5) : 61-70.
- JARRY G. (1994) – Tourterelle des bois. In “ Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989 ”, Société d' Etudes Ornithologiques : 380-383.
- JARRY G. (1999) – Tourterelle des bois. In Rocamora, G. & YEATMAN-BERTHELOT, D. (1999).- *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation.*, Société d' Etudes Ornithologiques de France/ Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris.560 p.
- VEIGA J.(1997) - Eléments d'un plan d'action en faveur de la Tourterelle des bois *Streptopelia turtur*. Rapport OMPO, 19 pp.